

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UNE COMPÉTENCE POUR L'ÉVALUATION FINALE DU PROJET DISPOSITIF D'ASSISTANCE TECHNIQUE EDIFIS (AT EDIFIS)

DATE : JUILLET 2025

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Intitulé de la mission	<i>EVALUATION FINALE PROJET AT EDIFIS</i>
Bénéficiaire(s)	<i>AFD (bailleur), EXPERTISE France (équipe de mise en œuvre)</i>
Pays	<i>Sénégal, Mauritanie, Tchad, Côte d'Ivoire, Guinée</i>
Budget estimé	<i>36,000€ TTC</i>

CONTEXTE

Contexte général

Les indicateurs de genre pour la région du Sahel et du Golfe de Guinée restent très faibles, révélant la présence d'inégalités profondes entre les hommes et les femmes. L'indice de l'égalité du genre en Afrique de la Banque africaine de développement indique que l'écart dans la région du Sahel reste le plus marqué – avec une moyenne de 31,9 %, inférieur à la moyenne continentale de 48,4%.

Le Partenariat EDIFIS

Dans le cadre de ses engagements sur le genre et en ligne avec la diplomatie féministe de la France adoptée en 2019, l'AFD a développé le Partenariat EDIFIS, une initiative régionale couvrant cinq pays du Sahel et du Golfe de Guinée (Sénégal, Mauritanie, Tchad, Côte d'Ivoire et Guinée), leurs partenaires techniques et financiers (PTF) ainsi que les organisations de la société civile, pour contribuer à accélérer les progrès dans la réalisation de l'égalité entre les femmes et les hommes (ODD 5). Innovant et multisectoriel, le Partenariat EDIFIS entend promouvoir une approche opérationnelle intégrée en

matière d'éducation, de santé sexuelle et reproductive (y compris les VBG), d'insertion économique et de participation aux processus de décision des femmes.

A cet effet, les projets suivants sont mis en œuvre par Expertise France dans le cadre du Partenariat EDIFIS :

1. Le projet **Fonds Genre Sahel (Fonds d'appui à des initiatives innovantes visant à renforcer l'égalité femmes- hommes au Sahel)**, un projet de 5,5 millions d'euros, spécifiquement dédié aux organisations locales de la société civile. Ce fonds vise à créer un vivier d'opérateurs genre dans la région qui, à travers le renforcement de capacités, la capitalisation de bonnes pratiques et un appui financier sous forme de subvention, puisse contribuer à l'opérationnalisation de l'approche EDIFIS dans la région « Grand Sahel ». Ce projet prendra fin en juin 2025, et une phase 2 devrait débuter au second semestre 2025. Une évaluation finale a été menée en juin 2025.
2. Le projet **FAPS EDIFIS (Facilité d'Amorçage, de Préparation et de Suivi de projets)**, un projet de 1,5 millions d'euros visant à accompagner l'AFD et ses partenaires dans l'identification, l'instruction et l'émergence de projets CAD1 et CAD 2 porteurs d'approches transformatrices sur le genre, notamment à travers des études, du renforcement de capacités, des expertises techniques et des prestations intellectuelles diverses. Ce projet prendra fin en décembre 2025.
3. Le projet **AT EDIFIS (Dispositif d'assistance technique EDIFIS)**, un projet de 4 millions d'euros visant à promouvoir l'émergence et la montée en puissance des politiques publiques et leur mise en œuvre en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans les pays partenaires en mobilisant, accompagnant et appuyant la coordination des acteurs. Le projet AT EDIFIS prendra fin en décembre 2025. L'évaluation portera sur ce volet du Partenariat EDIFIS.

[Plus d'informations sur le Partenariat EDIFIS](#)

Présentation du projet

- » Intitulé du projet : Dispositif d'assistance technique EDIFIS (AT EDIFIS)
- » Dates de mise en œuvre : Février 2022 – Décembre 2025 (47 mois)
- » Localisation/Zones d'intervention : Sénégal, Mauritanie, Tchad, Guinée, Côte d'Ivoire
- » Groupes Cibles : Ministères en charge des droits des femmes, ministères sectoriels et observatoires du genre des cinq pays d'intervention
- » Budget du projet : 4,000,000€
- » Objectifs du projet :
 - Objectif principal : promouvoir l'émergence et la montée en puissance des politiques publiques et leur mise en œuvre en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans les pays partenaires en mobilisant, accompagnant et appuyant la coordination des acteurs.
 - OS1. Les pays ciblés disposent de politiques publiques robustes en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes, de cadres de coordination et d'agents publics en capacité de les mettre en œuvre.
 - OS2. Catalyser l'émergence et la montée en puissance des projets visant l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans les pays d'intervention, notamment à la croisée des secteurs clés de l'éducation, des droits de santé sexuels et reproductifs, et de l'insertion.

» *Résultats attendus:*

- Résultat 1. La formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans les pays partenaires sont améliorés.
- Résultat 2. Les capacités des acteurs nationaux mettant en œuvre les politiques publiques en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes sont renforcées.
- Résultat 3. La coordination des acteurs œuvrant en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes est améliorée.

» *Principales activités mises en œuvre*

- Composante 1 : Assistance technique pour la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation de politiques publiques transformatrices en faveur de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes dans les pays partenaires ;
- Composante 2 : Renforcement de capacités à plusieurs niveaux des acteurs institutionnels (appuis organisationnels, formation des agents) ;
- Composante 3 : Coordination des acteurs et accompagnement du dialogue autour de l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes.

» *Dispositif de suivi-évaluation*

- Un plan de suivi-évaluation, un cadre logique et des indicateurs propres au projet ont été formulés en septembre 2024, suite à une révision des composantes ainsi que du périmètre géographique du projet. Il n'existe pas, à ce stade, un plan de S&E commun aux trois projets du Partenariat EDIFIS.

Théorie du Changement et Cadre Logique (avec indicateurs) en annexe

[Plus d'informations sur le projet AT EDIFIS](#)

OBJECTIFS ET RESULTATS POURSUIVIS

Objectifs de la mission

Raison d'être et objectifs de l'évaluation

Au regard de l'approche multi-secteurs et multi acteurs visée par le Partenariat EDIFIS ainsi que de la sensibilité des questions de genre dans la région et selon les préconisations du plan de suivi-évaluation adopté pour le projet, l'équipe projet souhaite mener une évaluation externe finale.

Cette évaluation finale du volet AT (assistance technique) est planifiée alors que le projet tend vers la fin (décembre 2025) et entame une réflexion en vue d'une seconde phase qui devrait démarrer début 2026. Dans un souci de cohérence, d'efficacité et de recherche de synergies, cette seconde phase englobera dans un seul projet les trois volets actuels du Partenariat EDIFIS (FAPS, Assistance Technique et Fonds d'appui aux OSC). Une évaluation intermédiaire du projet AT EDIFIS a été menée en 2024.

Cette évaluation finale est un jalon du projet pour assurer sa redevabilité envers le bailleur de fonds (l'AFD), l'agence de mise en œuvre (Expertise France), et les bénéficiaires du projet, soit les ministères en charge des droits des femmes, les ministères sectoriels et les observatoires du genre des cinq pays de mise en œuvre.

Elle doit également permettre d'identifier des enseignements et proposer des recommandations stratégiques et opérationnelles qui serviront à nourrir la réflexion et à améliorer la performance et l'impact de la phase 2 du Partenariat EDIFIS.

Objectifs et attentes générales de la mission

Cette évaluation a pour principal objectif de fournir aux partenaires nationaux du Sénégal, Mauritanie, Tchad, Côte d'Ivoire et Guinée (bénéficiaires de l'AT), à Expertise France (équipes terrain et siège) et à l'AFD :

- une analyse globale et indépendante de la performance du projet, en prêtant une attention particulière à ses résultats et les effets/changement produits en comparaison avec les objectifs fixés ;
- des leçons et des recommandations stratégiques et opérationnelles, de manière à améliorer, le cas échéant, les actions de la phase 2 du Partenariat EDIFIS.

En particulier, cette évaluation servira à :

- Apprécier la qualité du dispositif d'assistance technique mis en place : le processus d'identification et d'approbation des demandes d'appui et leur instruction, le processus d'accompagnement des bénéficiaires et, plus globalement, la méthodologie employée ;
- Apprécier la performance d'ensemble de la mise en œuvre des appuis réalisés par le projet ;
- Evaluer le niveau de renforcement des capacités organisationnelles des acteurs institutionnels au cours des 4 années de mise en œuvre du projet ;
- Evaluer les résultats atteints et les effets produits (directs et indirects) au regard des objectifs du projet et des moyens de mise en œuvre ;
- Identifier les bonnes pratiques et les enseignements pour la durabilité et le passage à l'échelle du projet (phase 2) ;
- Analyser et apprécier la gouvernance du projet, les relations partenariales et la collaboration entre les parties prenantes du Partenariat EDIFIS (équipes EF, partenaires nationaux, AFD et équipe France) ;
- Analyser la coordination avec le volet FGS, en mettant en exergue les opportunités d'actions conjointes entre OSC et partenaires institutionnels.
- Analyser la mise en place du dispositif de suivi-évaluation dans la phase 1 et formuler un ensemble de recommandations sur le dispositif de suivi-évaluation pour la phase 2 ;
- Formuler un ensemble de recommandations stratégiques et concrètes pour la phase 2.

L'équipe d'évaluation devra fournir les éléments de preuves expliquant les analyses, les liens de cause à effet et tenter d'identifier les facteurs générant ou entravant le progrès. Leur travail doit encourager la responsabilisation, la prise de décisions et l'apprentissage. L'étude doit intégrer, y compris dans la méthodologie, l'approche genre, afin de s'assurer d'une participation équilibrée de toutes les parties prenantes.

Périmètre de l'évaluation

L'évaluation portera sur les éléments suivants :

Période : Février 2022 – Septembre 2025 ;

Composantes : toutes les composantes et toutes les activités du projet AT EDIFIS ;

Pays : Sénégal, Mauritanie, Tchad, Côte d'Ivoire et Guinée ¹

Bénéficiaires : partenaires institutionnels étatiques des cinq pays ayant bénéficié de l'appui de l'AT EDIFIS

CRITÈRES ET QUESTIONS ÉVALUATIVES

L'évaluation utilisera les critères définis par le Comité d'Assistance au Développement (CAD) de l'Organisation de Coopération et de Développement Économiques (OCDE) : cohérence, pertinence, efficacité, efficience, impact, viabilité. Elle prendra aussi en compte de forme transversale l'intersectionnalité de genre, notamment en intégrant l'approche féministe transformatrice prônée par la Feuille de Route Lien Social du Groupe AFD.

Les questions évaluatives sont détaillées ci-dessous. Elles seront revues par l'équipe d'évaluation au moment de la phase de démarrage de l'évaluation, afin d'établir une hiérarchisation des questions et de proposer une version finale dans la note de cadrage qui devra être validée par le groupe de pilotage.

Critères d'évaluation	Questions évaluatives spécifiques
PERTINENCE	- <i>L'assistance technique proposée répond-elle aux besoins et aux attentes des institutions publiques ciblées par AT EDIFIS en matière d'égalité femmes-hommes ?</i> - <i>La méthodologie proposée pour l'identification des appuis (sur demande), est-elle pertinente au regard des objectifs du projet ?</i> - <i>Les activités de coordination intersectorielle sont-elles pertinentes au regard des enjeux de transversalisation du genre ?</i>
COHERENCE	- <i>Les activités proposées sont-elles en adéquation avec les stratégies/plan d'action des institutions accompagnées ?</i> - <i>Les activités proposées sont-elles en adéquation avec les priorités d'intervention et les projets de l'AFD et d'EF (notamment les deux autres volets du Partenariat EDIFIS) en cours dans les pays d'intervention ?</i> - <i>Les activités proposées sont-elles en adéquation avec celles des autres Partenaires Techniques et Financiers dans les cinq pays d'intervention ?</i> - <i>Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à renforcer les synergies entre les acteurs au niveau national ?</i>
EFFICACITÉ	- <i>Le dispositif de gouvernance du projet a-t-il permis un déploiement efficace de l'AT EDIFIS ?</i> - <i>Dans quelle mesure les appuis fournis ont-ils permis d'améliorer la formulation, la mise en œuvre et/ou le suivi-évaluation de politiques publiques en matière d'égalité f-h ? (C1)</i> - <i>En quoi le projet a-t-il permis (ou pas) de renforcer les capacités des institutions et les compétences des acteurs.cibles ciblés ? (C2)</i> - <i>En quoi le projet a-t-il permis d'améliorer la coordination entre les acteurs.cibles ciblés ? (C3)</i>

¹ Le projet a été élargi à la Guinée et à la Côte d'Ivoire au second semestre 2024, suite au retrait du Niger et du Burkina Faso du périmètre du projet.

EFFICIENCE	- <i>Au regard des résultats et des effets obtenus, les ressources humaines, techniques et financières ont-elles été utilisées de manière optimale, par rapport aux options envisageables pour chaque contexte ?</i> - <i>Les mécanismes de pilotage, de coordination et de suivi du projet ont-ils permis une gestion efficiente du projet ?</i> - <i>Y a-t-il eu des obstacles spécifiques à la mise en œuvre des activités en raison de la sensibilité des questions de genre ? Si oui, comment ont-ils été surmontés ?</i> - <i>Dans quelle mesure le projet dispose-t-il de toutes les informations dont il a besoin pour prendre des décisions, suivre les résultats et rendre compte ? Dans quelle mesure les rôles et responsabilités sont-ils clairs entre les parties prenantes du projet ?</i>
EFFET/IMPACT	- <i>Comment le dispositif SERA mis en place a permis de mesurer les changements significatifs produits par le projet ?</i> - <i>Quels sont les effets et les changements les plus significatifs produits par le projet ?</i> - <i>Est-ce que le projet a contribué à des changements significatifs sur l'environnement institutionnel du genre dans les pays ciblés ?</i> - <i>Est-ce que le projet a produit des effets et a contribué à des changements inattendus ? Si oui, lesquels ?</i>
VIABILITE	- <i>Est-ce que les mécanismes de suivi mis en place par le dispositif d'AT permettront de renforcer la durabilité des effets ?</i> - <i>Est-ce que les effets du projet (capacités et compétences renforcées, etc), sont-ils susceptibles de perdurer après la fin du projet ?</i> - <i>Les compétences des acteurs (agent.es des institutions appuyées) et les capacités des ministères ont-elles été suffisamment renforcées pour appuyer des changements positifs en matière d'égalité de genre dans leurs institutions respectives ?</i> - <i>Quel est le degré d'appropriation des résultats et des livrables du projet par les bénéficiaires ?</i>

L'équipe d'évaluation devra impérativement fournir une appréciation sur chacune des questions évaluatives soulevées par l'examen des critères. Dans le cadre de cette analyse, l'équipe d'évaluation s'assurera que les jugements formulés pour chacun des critères d'évaluation permettent de recouvrir l'ensemble des étapes marquantes du cycle du projet. L'équipe d'évaluation devra établir une priorisation des questions évaluatives voire une reformulation.

S'agissant d'un projet CAD2 (l'égalité femmes-hommes constitue l'objectif principal du projet), l'évaluation devra porter une attention particulière à la prise en compte du genre dans la mise en œuvre du projet. Le prestataire devra analyser les résultats de façon différenciée (hommes/femmes) lorsque cela est possible et pertinent.

DESCRIPTION DE LA MISSION

Méthodologie et déroulement

Le projet AT EDIFIS s'inscrit dans la politique de suivi et évaluation d'Expertise France et dispose d'un plan de suivi et évaluation.

Il est demandé à l'équipe d'évaluation d'associer étroitement le groupe de pilotage de l'évaluation (via la cheffe de projet, point focal) à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers

tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport final. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avec la rédaction d'un rapport intermédiaire. Les phases prévues de cette étude sont les suivantes :

1. Phase de démarrage

La phase préparatoire démarrera par une réunion de cadrage avec le groupe de pilotage de l'évaluation. Au cours de cette phase préparatoire, l'équipe d'évaluation doit :

- Effectuer une étude bibliographique : rassembler et consulter toutes les informations et tous les documents relatifs au projet à évaluer (instruction, exécution, suivi) et à la compréhension de son contexte. Les documents à consulter seront mis à disposition par EF.
- Analyser les rôles et les relations de/entre les parties prenantes du projet.
- Reconstruire la logique d'intervention du projet en étudiant le cadre logique du projet ainsi que la théorie du changement afin de : (i) de clarifier les objectifs de l'intervention et de les traduire en une hiérarchie de changements attendus et (ii) d'aider à juger la cohérence interne de l'intervention et (iii) à identifier les hypothèses de départ (ou postulats, souvent implicites) qui ont guidé a priori le montage du projet, et d'en évaluer a posteriori le bien-fondé ;
- Approfondir le cadre de l'évaluation sur la base des termes de référence, des documents collectés et de la logique d'intervention reconstruite. Plus particulièrement, il s'agira : (i) de préciser les principales questions qui serviront à focaliser le travail d'évaluation sur un nombre restreint de points clés; (ii) d'établir les étapes du raisonnement qui permettront de répondre aux questions (critères de jugement) ; (iii) de préciser la méthodologie (documentation, entretiens, focus group, enquêtes, ...) et les indicateurs à utiliser pour répondre aux questions et les sources d'informations correspondantes.

À partir de ce travail méthodologique l'équipe d'évaluation proposera une **note de cadrage** (voir proposition de trame en annexe 1) incluant :

- Une description détaillée des objectifs et enjeux de l'évaluation;
- Une description détaillée du périmètre de l'évaluation : temporel, géographique, actions constitutives du projet évalué ;
- Une analyse des parties prenantes;
- Une reprise de la théorie du changement du projet et du cadre logique;
- Une reformulation et priorisation des questions évaluatives associée à des critères de réussite, des indices et indicateurs et aux outils de collecte que l'équipe d'évaluation prévoit de déployer pour apporter des éléments de réponse sous la forme d'une matrice d'évaluation ;
- Une description détaillée de l'approche méthodologique retenue et des outils de collecte à son service;
- Un calendrier de réalisation de la mission d'évaluation actualisé ;
- En annexe : une matrice d'évaluation (voir trame en annexe 2), une première version des protocoles de collecte (guides d'entretien, grille d'observation, guide d'animation des ateliers, etc.) incluant les méthodes d'échantillonnage.

Cette note de cadrage fera l'objet d'un échange entre le groupe de pilotage et l'équipe d'évaluation et permettra de définir la manière dont la consultance entend structurer la démarche évaluative et d'en vérifier la faisabilité.

En cas de reconstitution de la logique d'intervention, il convient de s'assurer que les objectifs redéfinis par l'équipe d'évaluation sont bien partagés et validés par l'équipe projet.

Cette phase préparatoire est clé et permettra de valider la méthodologie proposée par les consultants grâce au livrable « note de cadrage ».

Acteurs à rencontrer

- AFD, partenaire financier du projet : Cellule Lien Social, responsable équipe projet Gouvernance, Direction Régionale Grand Sahel et Direction Régionale Golfe de Guinée, référent.es genre dans les cinq pays d'intervention ;
- EF, agence de mise en œuvre : équipe projet terrain et siège (chargée de projet) ;
- Partenaires institutionnels nationaux sur les cinq pays d'intervention ayant bénéficié des appuis du projet (une liste nominative des points focaux sera fournie par l'équipe projet).

Ressources à exploiter lors de cette phase :

- Termes de référence du projet initiaux et révisés (octobre 2024)
- Offre technique du projet initiale et révisée et annexes (février 2025) ;
- Rapports annuels n°1 et n°2 ;
- Rapports semestriels n°1 et n°2 ;
- Evaluation intermédiaire du projet AT EDIFIS (septembre 2024);
- Evaluation finale du projet Fonds Genre Sahel (juin 2025);
- Compte rendu des comités de pilotage ;
- Théorie du changement et cadre logique révisé ;
- Livrables et rapports de mission des expert.es court terme mobilisé.es ;
- Rapports de mission de l'équipe projet.

2. Phase de collecte

Lors de cette étape, l'équipe d'évaluation poursuivra l'analyse des données secondaires via l'approfondissement de l'analyse documentaire. Elle procédera à la collecte de données primaires.

Cette collecte se fera à distance et via des missions terrain de l'équipe d'évaluation dans au moins trois des cinq pays d'intervention (idéalement la Mauritanie, le Sénégal et la Guinée). Le déroulé de chaque mission devra être décrit dans un programme partagé avec Expertise France qui coordonne, appuie et facilite l'organisation de ces missions.

La collecte de données inclura l'utilisation de méthodes de collecte qualitatives et quantitatives telles que :

- Des visites terrain sur les différents sites de mise en œuvre incluant par exemple des observations de pratiques ;
- Des enquêtes par questionnaires ;
- Des focus groupes ;
- Des entretiens individuels ;
- Une revue documentaire incluant les données de suivi / études menées dans le cadre du projet /RETEX, évaluations intermédiaires, etc. ;

- Des ateliers nationaux rassemblant les parties prenantes du projet dans les pays qui feront l'objet d'une mission terrain.

Ces méthodes sont indiquées à titre d' exemple. Le prestataire devra proposer une sélection des méthodes les plus appropriées au regard des objectifs de l'évaluation, des moyens disponibles et de l'importance stratégique des partenariats du projet.

A minima, une réunion avec le groupe de pilotage de l'évaluation sera organisée à la fin de la phase de collecte pour restituer les premiers éléments.

3. Phase de reporting

1. Un rapport intermédiaire

A l'issue de la phase de collecte, l'équipe d'évaluation fera un rapport intermédiaire qui restituera les éléments collectés via un atelier à distance revenant sur les principaux apprentissages issus des questions évaluatives.

Ce document, qui sera accompagné d'un diaporama, doit permettre de partager les premiers éléments de collecte et d'assurer la traçabilité des constats et conclusions de l'évaluation depuis les données collectées.

Il servira de support à une réunion intermédiaire de restitution qui réunira l'équipe d'évaluation et le groupe de pilotage de l'évaluation. Les parties prenantes nationales pourront être invitées à cette réunion de restitution qui permettra principalement :

- » De partager un niveau de connaissances commun des éléments collectés ;
- » D'esquisser collectivement les grandes lignes de l'analyse croisée ;
- » Et d'identifier d'éventuelles lacunes de la collecte qui nécessite un complément de collecte à distance.

2. Un rapport final provisoire

Un rapport final provisoire qui ne devra pas dépasser 40 pages hors annexes (cf. plan proposé en annexe 4 et grille de contrôle qualité en annexe 3) sera produit à l'issue des travaux complémentaires d'analyse et de contrôle de triangulation de l'équipe d'évaluation ainsi qu'un support de présentation sous format Power Point (diaporama).

Ce rapport final provisoire servira de support à une réunion entre l'équipe d'évaluation et le groupe de pilotage de l'évaluation. Le rapport doit être envoyé à l'équipe de coordination de l'évaluation 10 jours avant la réunion de restitution du rapport final intermédiaire. Les partenaires locaux pourront également être invités à la réunion de restitution. Celle-ci permet principalement :

- » De partager et discuter les conclusions provisoires relatives aux questions d'évaluation ;
- » De s'assurer que ces conclusions soient suffisamment étayées et d'identifier d'éventuelles lacunes d'analyse qui nécessiteraient un complément d'analyse.
- » D'ajuster leur formulation pour aboutir à une production collective des conclusions définitives ;
- » De co-construire et de valider les recommandations en vue d'une nouvelle phase de ce projet.

3. Rapport final définitif et synthèse

Un rapport définitif, intégrant les observations du groupe de pilotage et recommandations identifiées ainsi qu'une synthèse de 2 pages (cf. modèle en annexe 5), sera par la suite produit par l'équipe d'évaluation. Si besoin, une réunion finale du comité de pilotage pourra permettre de valider officiellement le rapport.

Si les observations faites expriment des différences d'appréciation non partagées par les consultants, celles-ci peuvent être annexées au rapport définitif et commentées par les consultants.

Phase de restitution et de diffusion

Une fois le rapport validé, l'équipe d'évaluation animera un atelier de restitution pour présenter les résultats principaux de l'évaluation et diffuser les leçons identifiées et documentées lors de l'évaluation. Cet atelier sera principalement destiné aux parties prenantes du projet incluant des partenaires. Il sera organisé à distance en raison du caractère régional du projet.

En fonction du calendrier de l'étude, l'équipe d'évaluation pourra être amenée à faire une restitution des résultats de l'étude (intermédiaires ou finaux) en présentiel lors de l'atelier de clôture du projet qui sera organisé en novembre 2025. Dans ce cas, les frais de déplacement et d'hébergement seront couverts par Expertise France et ne devront pas être inclus dans l'offre financière.

Livrables attendus

Les livrables devront être soumis par email sous format Word aux destinataires qui seront indiqués à l'équipe d'évaluation lors de la phase de démarrage. Ils devront être rédigés en français.

Livrables	# pages max.	Date de livraison
1- Note de cadrage (incl. Matrice d'évaluation) + diaporama	15	T0 + 2 semaines
2- Rapport intermédiaire + diaporama	30	T0 + 8 semaines
3- Rapport final (provisoire puis définitif) incluant un résumé exécutif d'env. 4-6 pages + diaporama	40	T0 + 10 semaines
4- Une fiche synthèse selon le format demandé par EF + diaporama	4	T0 + 11 semaines
5- Présentation de l'atelier de restitution (diaporama)	15	T0 + 11 semaines

En outre, un support de présentation type diaporama devra être produit pour chaque réunion de pilotage.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Pilotage de l'évaluation et gouvernance du projet

L'évaluation est coordonnée par Expertise France avec l'aide d'un groupe de pilotage composé des équipes d'Expertise France (terrain et siège) ainsi que de l'AFD. Les partenaires locaux seront invité.es à rejoindre le groupe de pilotage dans certaines phases de l'évaluation.

Les fonctions principales des membres du groupe de pilotage de l'évaluation sont de :

- Conseiller et orienter les choix relatifs à l'évaluation ;
- Proposer des décisions sur les ajustements à opérer dans la conduite de l'évaluation ;
- Valider les livrables remis par l'équipe d'évaluation.

Des réunions du groupe de pilotage sont prévues :

1. Au début de l'étude, avant la phase de démarrage ;
2. En phase de démarrage, pour valider la méthodologie générale de mise en œuvre, le plan de collecte des données et la présentation espérée des livrables attendus, et valider la note de cadrage ;
3. Lors d'un point intermédiaire pour réagir aux premières analyses et constats, une fois la phase de collecte de données terminée (validation du rapport intermédiaire) ;
4. En phase de finalisation, pour participer à la formulation des conclusions et à la co-construction des recommandations ;
5. Pour valider le rapport final en fonction de l'étendue des points restant à arbitrer, sinon par courriels.

Modalités de coordination

L'équipe d'évaluation travaillera étroitement avec Expertise France à la construction de son raisonnement, par des liens réguliers tout au long de la mission, de la note de cadrage jusqu'à la réunion de présentation du rapport provisoire. En particulier, un partage des constats et des premiers éléments d'analyse doit se faire dès la fin de la mission, avant la rédaction du rapport intermédiaire.

Les réunions auront lieu en ligne. Il est suggéré aux consultants de créer un espace partagé (type Sharepoint, Google Docs) pour assurer le partage des documents en amont des réunions de coordination.

Organisation des missions terrain

Le prestataire devra assurer l'organisation des missions terrain nécessaires à l'évaluation. Expertise France pourra, si nécessaire, appuyer les démarches nécessaires (ordre de mission pour visa, lettres d'invitation, mise en relation avec les partenaires à rencontrer, etc). Le prestataire sera responsable de la gestion des aspects sécuritaires de la mission.

La langue de travail est le français.

Calendrier

La mission aura lieu entre juillet et novembre, telle que détaillée ci-dessous à titre indicatif :

Activités	Période
1- Phase de démarrage	Compter 3 à 4 semaines
2- Phase de collecte	Compter 1 à 2 mois
3- Phase de reporting	Compter 2 à 4 semaines
4- Phase de restitution et de diffusion (incl. atelier de co-construction de recommandations)	Compter 2 à 4 semaines

L'équipe d'évaluation devra proposer dans son offre technique et financière un plan de travail détaillé incluant les jours travaillés par activité et par membre de l'équipe d'évaluation, ainsi que les dates et lieux indicatifs. Ce plan de travail sera discuté et validé lors de la réunion de démarrage.

MOYENS

Profil(s) demandé(s)

Expertises attendues

- 1) **Nombre d'experts** : l'équipe sera composée d'au moins 3 expert.es, dont au moins un.e experte genre. L'équipe devra associer des profils nationaux et internationaux.
- 2) **Profil de l'expert (des experts) désigné(s) en charge de l'exécution du contrat** :

Qualifications et expérience

- Titulaires d'un diplôme universitaire (3eme cycle) dans un domaine pertinent à la mission : en sciences sociales, coopération internationale, évaluation ou expérience équivalente.
- Expérience prouvée de 7 ans minimum sur les enjeux de suivi-évaluation, particulièrement dans la conduite d'évaluations externes ;
- Expérience avérée dans des projets d'assistance technique auprès des institutions publiques ;
- Expérience avérée dans la conduite d'évaluations externes de projets portant sur des enjeux liés à l'égalité femmes-hommes ;
- Connaissance démontrée de la région d'intervention (Afrique de l'Ouest).

Compétences métier :

- Très bonne maîtrise des outils et pratiques de gestion de projet et de suivi-évaluation (théorie du changement, cadre logique, planification, reporting, etc.) et connaissance des pratiques des bailleurs de fonds, notamment l'AFD ;
- Très bonnes connaissances des méthodes et outils de suivi-évaluation et apprentissage, notamment à travers des méthodes participatives ;
- Bonne maîtrise d'Excel et des logiciels de collecte de données et de visualisation de données ;
- Bonne capacité en animation de processus et planification participative ;
- Dynamisme et autonomie dans l'organisation de la mission et des activités ;
- Très bon relationnel et très bonne capacité d'adaptation.

Compétences administratives :

- Excellente maîtrise des outils bureautiques (MS Office : Word, Excel, PowerPoint et de leur équivalents LibreOffice) et de l'Internet ;
- Excellentes qualités de communication et d'organisation ;

Compétences linguistiques :

- Excellente maîtrise du français, écrit et parlé (bonnes capacités de rédaction, de synthèse et d'analyse...) ;
- La maîtrise des langues locales serait un atout (notamment l'arabe hassanya)
- Capacités d'interprétariat/traduction le cas échéant

Organisation attendue de l'équipe

Pour cette mission, EF souhaite mobiliser une équipe d'évaluation indépendante ou une agence d'évaluateur.rice.s, composée de profils mixtes (national, international).

Contenu des offres et modalités d'évaluation

Les offres devront inclure :

- Une offre technique : compréhension et commentaires sur les éléments des termes de référence, méthodologie, composition de l'équipe d'évaluation, les CV et expériences similaires, ainsi que les éléments mentionnés dans ces termes de référence (plan de travail détaillé, répartition des rôles et responsabilités) – *70 points*
- Une offre financière : budget global TTC de l'évaluation comprenant les éléments budgétaires suivants : coût journalier de chaque intervenant ; décomposition des temps d'intervention par intervenant et par étape de travail ; coûts annexes (prestations et documents complémentaires) ; frais de transport (international et local), frais logistiques, frais de traduction ; avec propositions de modalités de paiement – *30 points*.

Les offres doivent être envoyées **par email avant le 4 août (11h AM de Paris) à :**

Aurélie SURGET – Chargée de projet : aurelie.surget@expertisefrance.fr

Beatriz AGUIRRE NOCEDA – Cheffe de projet : beatriz.aguirre-noceda@expertisefrance.fr

Merci d'indiquer « **Offre Evaluation finale AT EDIFIS** » dans l'objet du mail

ANNEXES DES TERMES DE REFERENCE

1. Cadre logique du projet
2. Théorie du changement du projet
3. Trame de note de cadrage
4. Trame de matrice d'évaluation
5. Grille qualité note de cadrage et rapport
6. Plan type du rapport d'évaluation
7. Modèle EF de synthèse du rapport final

Les annexes 3 à 7 seront transmises aux candidat.es retenu.es

ANNEXE 1 : CADRE LOGIQUE PROJET AT EDIFIS

Cadre logique	Indicateur	Baseline	Cible
OS1. Les pays ciblés disposent de politiques publiques robustes en matière d'EFH et d'autonomisation des femmes, de cadres de coordination et d'agents publics en capacité de les mettre en œuvre	# de cadres normatifs en faveur de l'EFH adoptés par les pays ciblés	0	10
	# de mesures concrètes des politiques publiques en faveur de l'EFH mises en œuvre	0	3
R1. La formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques publiques en faveur de l'EFH dans les pays partenaires sont améliorés	# d'institutions nationales appuyées dans leurs missions en faveur de l'EFH	0	15
	% des AT ayant fait l'objet d'une mise en œuvre	0	60%
R2. Les capacités des acteurs nationaux mettant en œuvre les politiques publiques en faveur de l'EFH sont renforcées	# d'agents formés (désagréé par genre) en coopération avec les institutions partenaires	0	150
	% de personnes formées qui confirment être mieux à même de remplir leurs missions en matière de genre	0	75%
	Niveau de compréhension du rôle et des missions du PF/de la cellule/du service genre	19% des acteurs interrogés font preuve d'une	au moins 40% des acteurs publics interrogés font preuve

		bonne compréhension	d'une bonne compréhension
	% de points focaux genre formés confirment être mieux à même de remplir leurs mission	0	75%
	# d'hommes (décideurs, agents) qui promeuvent activement l'EFH	0	5
R3. La coordination des acteurs œuvrant en faveur de l'EFH est améliorée	# d'institutions en charge du genre appuyées dans leurs missions de coordination intersectorielle	0	3
	# de cadres de dialogue multi-acteurs appuyés autour de l'EFH	0	5
	# de participants à des ateliers portant sur des thématiques EDIFIS (hors formation)	0	300
	# de consultations mensuelles de la plateforme d'information en ligne	0	500

ANNEXE 2 : THEORIE DU CHANGEMENT

